



COLLÈGE SACRÉ-CŒUR DON BOSCO
47 Avenue Docteur Terver
69130 ECULLY
Tél. : 04.78.33.11.30
college@sacrecoeurecully.com
site : www.sacrecoeurecully-donbosco.fr

INFORMATIONS RENTREE et Année scolaire 2026 - 2027

Ecully, le 2 juillet 2026

Chers parents, chers élèves,

Voici quelques informations importantes pour la prochaine rentrée scolaire. **Elles sont à lire avec attention et à noter**. Nous vous conseillons d'imprimer cette circulaire : en effet, « Ecole directe » sera fermée à partir du 14 juillet (la circulaire et les listes de fournitures scolaires resteront accessibles depuis notre site internet).

1. RENTRÉE DES CLASSES

Une rentrée progressive, sur plusieurs journées, afin de permettre aux nouveaux élèves de s'approprier pleinement les consignes multiples données à la rentrée.

Rentrée pour les 6^{èmes} et les 6^{èmes} du dispositif ULIS : Mardi 1er septembre à 8h45

Les élèves arrivent au collège par leur propre moyen. Il n'y aura pas de transports scolaires « juniors directs » ce matin-là. Exceptionnellement, vous pourrez entrer dans le collège avec votre véhicule, ce mardi matin 1er septembre, **pour le mot d'accueil du Chef d'Etablissement (environ 9h) et le café d'accueil offert par l'APEL**. Apporter un cartable avec un agenda, une pochette, des feuilles et une trousse avec de quoi écrire.

La journée du mardi 1er septembre se terminera à 14h30.

Le self fonctionnera dès le 1^{er} septembre. **Il n'est pas nécessaire de s'inscrire en amont pour ce premier déjeuner au self.**

Les élèves pourront repartir avec les cars « juniors directs » à 14h30. Attention : si vous souhaitez venir chercher votre enfant au collège à 14h30, vous n'aurez plus accès au collège avec votre véhicule (voir point n°3 ci-dessous).

Mercredi 2 septembre : les élèves de 6^{ème} et 6^{ème} du dispositif ULIS seront à nouveau les seuls élèves présents au collège (de 8h à 12h). Les cars de ramassage « juniors direct » fonctionneront le matin et à 12h.

Rentrée pour les 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes} et les 5^e/4^e/3^e du dispositif ULIS : Jeudi 03 septembre de 8h à 17h.

ATTENTION : JEUDI 3 SEPTEMBRE, tous les élèves de 6^{ème} sont présents à 8h00, quel que soit l'emploi du temps annuel donné le jour de la rentrée.

2. SÉJOUR D'INTÉGRATION pour tous les élèves de 6^{ème}

Une circulaire « spéciale » vous sera adressée à la rentrée. Tous les jeunes de 6^{ème} partiront au « BESSAT » les 24 et 25 septembre 2026 : <https://chalet-des-alpes.com>

Les objectifs multiples et les activités du séjour seront détaillés en septembre. Nous nous réjouissons par avance de ce projet à vivre avec les jeunes !

Pour information, l'OGEC du collège prendra en charge une partie du prix de ce séjour.

3. STATIONNEMENT AUX ABORDS DU COLLÈGE

Pour des raisons de sécurité, **aucun véhicule n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte du collège sauf les cars de ramassage. Un stationnement est aménagé près du cimetière pour déposer et attendre vos enfants.** Les horaires d'ouverture de l'accès piéton situé près de ce parking sont les suivants :

- **Matin** : de 7h45 à 8h00 et de 12h00 à 12h10.
- **Après-midi** : de 13h45 à 13h55 ; de 15h45 à 16h et de 16h55 à 17h05.

4. FOURNITURES SCOLAIRES

L'APEL vous propose de vous procurer les fournitures de votre/vos enfant/s sur le site : rentreediscount.com.

Commander via ce site offre de nombreux avantages :

- Plus simple et plus rapide : les listes ont été vérifiées précisément, elles correspondent aux demandes des professeurs du Sacré Cœur Don Bosco. Le site offre également du choix pour compléter vos fournitures (trousse, cartable, ...).
- Moins cher : ajoutez ou retirez des articles en fonction de votre propre stock. Frais de livraison offerts dès 10€ de commande.
- Via le code établissement, chaque commande génère le versement d'une contribution auprès de votre APEL permettant ainsi de financer des projets pour vos enfants.

Comment ça marche :

Connectez-vous au site rentreediscount.com, sélectionnez l'onglet "Listes scolaires", le département, la commune (Écully) et notre établissement.

Sélectionnez la liste correspondant à la classe de votre enfant. Vous pouvez ajuster les quantités de produits. Vous pouvez aussi ajouter les articles correspondant aux options dans votre panier. Le paiement s'effectue en ligne, et vous choisissez le mode de livraison de votre colis.

Attention, n'oubliez pas de renseigner le code établissement : 26RH2A3

Les listes de fournitures sont jointes à cette circulaire et également disponibles sur notre site internet.

5. LIVRES SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont en version numérique. Des exemplaires « papier » sont disponibles pour les cours, directement dans les salles.

Vous recevrez le 18 août un mail de notre fournisseur (adresse mail de provenance no-reply@arbs.com) avec les informations pour accéder au site de ARBS et télécharger les livres numériques : <https://numerique.arbs.com>

Vous retrouverez alors dans votre espace numérique ARBS l'ensemble des manuels de votre enfant. En cliquant sur un manuel, l'application de l'éditeur s'ouvrira automatiquement. Libre à vous de télécharger alors le manuel en vue d'une **consultation hors ligne**.

Si besoin, un tutoriel d'installation est disponible sur notre site internet.

Le coût annuel de cet accès aux livres numériques est de 32€ si vous avez un enfant scolarisé au collège, 56€ si vous avez deux enfants ou plus. Le montant sera reporté sur la facture du 1^{er} trimestre (déduction faite de la participation de l'OGEC).

Les cahiers de Travaux Dirigés sont commandés directement par les parents d'élèves en librairie (voir la liste des fournitures scolaires).

6. DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1^{er} trimestre : du mardi 1^{er} septembre 2026 au mercredi 25 novembre 2026

- Un relevé de notes à mi- trimestre sera disponible sur « Ecole Directe » le vendredi 2 octobre 2026.
- Édition du bulletin trimestriel sur école directe en décembre 2026.

2^{ème} trimestre : du jeudi 26 novembre 2026 au mercredi 03 mars 2027

- Un relevé de notes à mi- trimestre sera disponible sur « Ecole Directe » le vendredi 8 janvier 2027.
- Édition du bulletin trimestriel sur école directe en mars 2027.

3^{ème} trimestre : du jeudi 04 mars 2027 au vendredi 02 juillet 2027

- Un relevé de notes à mi- trimestre sera disponible sur « Ecole Directe » le vendredi 9 avril 2027.
- Édition du bulletin trimestriel sur école directe fin juin 2027 (après le dernier jour des cours et règlement de la facturation dans sa totalité).

7. RÉUNIONS PARENTS DE RENTRÉE DANS LE SELF DU COLLÈGE

- 6^{ème} : le mardi 08 septembre 2026 à 17h30.
- 5^{ème} : le lundi 14 septembre 2026 à 17h30.
- 4^{ème} : le jeudi 10 septembre 2026 à 17h30.
- 3^{ème} : le lundi 07 septembre 2026 à 17h30.
- Dispositif ULIS : Mardi 8 septembre à 17h10 (salle du dispositif)

8. VACANCES SCOLAIRES

- **TOUSSAINT** : du vendredi 16 octobre 2026 à 17h au **mardi 03 novembre 2026 à 8h** (l'équipe éducative sera en journée pédagogique le lundi 02 novembre).
- **NOËL** : du vendredi 18 décembre 2026 à 17h au lundi 4 janvier 2027 à 8h.
- **HIVER** : du vendredi 12 février 2027 à 17h au lundi 1^{er} mars 2027 à 8h.
- **PRINTEMPS** : du vendredi 09 avril 2027 à 17h au lundi 26 avril 2027 à 8h.
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 05 mai 2027 à 12h au lundi 10 mai 2027 à 8h.

ATTENTION : les élèves de 3^{ème} passeront l'épreuve orale du DNB le matin du mardi 18 mai 2027. Les adultes seront ensuite en 1/2 journée pédagogique l'après-midi de cette même journée.

Les élèves de 3ème n'auront pas cours l'après-midi et seront libérés à l'issue de la passation de l'épreuve orale du DNB.

Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} n'auront pas cours Mardi 18 mai.

9. ASSURANCES SCOLAIRES

Une adhésion pour chaque famille à la FEC est actée par le collège. Elle garantit une couverture « individuelle accident » dans toutes les activités proposées par le collège. Le coût s'élève à 7.11€ pour l'année. Cette somme sera reportée sur la facturation du T1. Les familles qui refusent cette adhésion devront adresser un courrier au secrétariat au plus tard le 10 septembre.

10. SELF

L'accès au self se fait avec un système de reconnaissance biométrique (voir circulaire jointe).

L'inscription définitive au restaurant scolaire sera à confirmer au cours de la 1^{ère} semaine de la rentrée.

Les menus du self sont consultables sur l'application « App'Table ».

11. PHOTOS INDIVIDUELLES

Les prises de vue se feront pour toutes les classes **lors des premiers jours de classe**. Des photos seront ensuite offertes à chaque élève.

12. CASIERS

Chaque élève demi-pensionnaire a la possibilité d'utiliser un casier. Un casier est attribué par la Vie Scolaire pour deux élèves **qui devront s'organiser pour acheter un cadenas à clé de 40 mm (pas de cadenas à code)**.

13. VÊTEMENTS PERDUS

Une permanence est assurée durant les récréations de l'après-midi, de 15h45 à 16h, au sous-sol du château. Les élèves qui ont perdu des vêtements peuvent venir les **récupérer lors de ces permanences et uniquement à ces moments-là.**

14. PARENTS CORRESPONDANTS DE CLASSE

Les parents correspondants de classe seront désignés lors de la réunion des parents par niveau prévue au mois de septembre. Le rôle précis des parents correspondants sera communiqué lors des réunions de rentrée en septembre (voir dates plus haut dans cette circulaire).

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés pour assurer cette mission, voici quelques dates à noter :

- Réunion avec la direction du collège et l'APEL le **Lundi 21 septembre à 18h**.
- Assemblée générale de l'APEL le **lundi 21 septembre à 19h30**.

15. QUELQUES DATES A NOTER

- Mardi 22 septembre à 19h : Soirée « forum des lycées privés » pour les familles et élèves de 3^{ème}
- Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre : stage pour les élèves de 4^{èmes} du dispositif ULIS
- Jeudi 17 décembre (19h30) : Célébration de Noël.
- Jeudi 04 et vendredi 05 février : Brevet blanc pour les élèves de 3^{ème}.
- Du lundi 08 au vendredi 12 février : Stage pour les élèves de 3^{ème}.
- Samedi 03 avril (matin) : portes ouvertes du collège.
- Du lundi 05 avril au vendredi 9 avril : Stage pour les élèves de 4^{ème} du dispositif ULIS.
- Mardi 18 mai (matin) : Épreuve orale du DNB pour les élèves de 3^{ème}.
- Vendredi 28 mai (18h) : Messe d'action de Grâce (au collège).
- Samedi 05 juin : Fête du Collège / Fête de la Solidarité.

16. ANIMATION PASTORALE OU CATÉCHESE

Le calendrier des animations pastorales sera remis à votre enfant lors des premières séances de catéchèse.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, intégrer l'équipe des parents qui encadrent la catéchèse. Il s'agit de donner un peu de votre temps le jeudi matin pour les 6^{èmes} (8h - 10h) ou le mercredi matin pour les 5^{èmes} (8h - 10h) ou encore les jeudis ou vendredis entre 12h30 et 13h50 pour la « Pastorale 4^{ème} / 3^{ème} ».

Si vous êtes prêts à rendre ce service et/ou pour plus d'informations, merci de contacter Marie-Cécile LACROIX, adjointe en Pastorale. Nous vous en remercions par avance.

17. ASSOCIATION SPORTIVE

Le collège est affilié à l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre). L'organisation de l'Association s'articulera autour de plusieurs propositions d'activités pour l'année 2026-2027. Ces activités ont lieu le mercredi après-midi ou sur les temps méridiens.

Vous pouvez noter les propositions suivantes :

Les mercredis après-midi de 13h à 15h :

- AS Athlétisme (avec compétition).

Sur les temps méridiens (le planning détaillé sera donné le jour de la rentrée) :

- Tennis de table,
- Volley Ball (compétitions certains mercredis après-midi),
- Badminton,
- Fitness,
- Multisport.

Ces activités nécessitent une présence régulière et **obligatoire** des enfants aux entraînements (un appel est fait comme pour les cours), et bien entendu, aux compétitions départementales, régionales (voire nationales) auxquelles ils peuvent se qualifier. Cet engagement est prioritaire sur tout autre pris à l'extérieur par la suite. Les modalités d'inscription seront également communiquées à la rentrée scolaire.

- * Le restaurant scolaire fonctionne le mercredi.
- * Chaque responsable d'activités communiquera aux élèves le calendrier des compétitions.
- * La présence aux entraînements ou aux compétitions sera gérée comme pendant les cours. Les familles devront, comme à l'habitude, utiliser le carnet de correspondance pour justifier une absence.

18. ADMINISTRATIF

EN CAS DE CHANGEMENT DE TÉLÉPHONE, D'ADRESSE POSTALE, D'ADRESSE MAIL OU DE SITUATION FAMILIALE VEUILLEZ PRÉVENIR IMMÉDIATEMENT LE SECRÉTARIAT

PAR MAIL à college@sacrecoeurcully.com

P. PETIT
Chef d'Établissement